



Collectif **Entrepreneurs 2C Créations** *Charte de l'Accompagnement*

Le Collectif Entrepreneurs a pour objectif de réunir des professionnels certifiés et compétents dans chacun de leurs domaines d'activités tout en associant nos forces pour transmettre et aider (entrepreneurs et associations).

Ils ont suivi une Formation Longue au sein du Centre de Formation 2C Créations depuis sa création en Juillet 2006. Ils sont formateurs (trices) ou contributeurs (trices) par contrat signé et en cours de validité.

Ils ont signé une Charte de Déontologie et d'Ethique tout en s'engageant à respecter les conditions professionnelles suivantes :

- respect des valeurs et de l'éthique dans l'accompagnement de la clientèle et du contenu des Formations 2C Créations (liberté, non jugement, non critique, croyances non propres à la personne accompagnée et non imposées, aucun conseil et propos à statut médical, aucune atteinte sexuelle/émotionnelle ni approche déontologique autres que le cursus de la formation dispensée par 2C Créations, excès des demandes financières, autres dysfonctionnements constatés)
- respect de l'Image et de la Communication du Centre de Formation 2C Créations et de ses membres
- respect de l'Image et de la Communication des membres du Collectif Entrepreneurs et notamment des autres professionnels (idées ou créations propres à chaque professionnel à ne pas diffuser pour leur propre profit, non diffusion des informations relatives à chaque personne ou chaque structure lors des partages collectifs, non jugement ou critique extérieure, autres dysfonctionnements constatés)

La signature de la Charte est suivie chaque année avec une reconduction non systématique après analyse de la continuité de la qualité de leurs interventions.

**« Une Charte de l'Accompagnement pour vous transmettre
nos Qualités Professionnelles pour l'Aide à l'Autre »**

Carolle BORDA Responsable du Centre de Formation 2C Créations

Siret : 490 674 322 00030

Déclaration Préfecture n° 26890128289 Datadock